

Indemnités barème 2024-2028

En compétition	Forfait
Responsable commission sportive	130,00 €
Commission Sportive	65,00 €
Responsable Arbitrage et Adjoint	130,00 €
Nationaux	95,00 €
Ligue	65,00 €
-16 ans Ligue *	65,00 €
Département	55,00 €
-16 ans Dépt *	55,00 €
Stagiaire	25,00 €
-16 ans Stagiaire *	25,00 €

*pour les mineurs VIR sur Cpte Parents

Stage d'arbitrage	Forfait
Responsable Arbitrage	130,00 €
Intervenant Extérieur	130,00 €

Entraîneurs	Forfait
Entraîneur Régional	130,00 €

Intervenants ponctuels	Forfait
Autres Intervenant	60,00 €
Jury DAN *	20,00 €

* ou Kms / 0,30 €

Frais KMS hors prestation forfaitaire	0,30 €
Frais KMS avec prestation forfaitaire	0,13 €
Repas (boissons incluses)	15,00 €
Frais de route (justificatifs à fournir)	

Professionnels	Forfait
Médecin	250,00 €
Secours	Facture
Entrepreneur individuel (SIRET Pro)	Facture

ARBITRAGE

Indemnité : Les arbitres nationaux convoqués sur les compétitions, seront indemnisés d'un montant de 95 € par journée d'arbitrage.

Les indemnités ne seront versées que pour les arbitres présents ayant signé la feuille d'émargement pour chacun des jours concernés

Déplacements : Tous les modes de déplacement seront plafonnés au barème kilométrique d'un déplacement en voiture décrit ci-dessous :
0,13 euros du kilomètre x le nombre de kilomètres domicile/lieu de la compétition (Aller/retour).

Restauration : Les frais de restauration seront remboursés d'un montant de 25 € par journée d'arbitrage.

Hébergement : Les frais d'hébergement seront remboursés d'un montant de 45 € par journée d'arbitrage pour les arbitres ayant plus de 200km aller et retour de leur domicile.